

# Code de bonnes pratiques lors de Demo Forest

---

**Il vous est également recommandé de veiller à ce que vos monteurs, livreurs et autres chauffeurs :**

1. Soient en possession:
  - des documents donnant accès au site = les accès montage/démontage. Ces documents vous seront envoyés en même temps que la confirmation de stand dans le courant du mois de mai.
  - du n° de stand/chantiers et du nom de l'exposant direct occupant le stand
  - des plans de montage exacts
2. Respectent parfaitement les entrées/sorties et le sens de la circulation (voir plan de montage/démontage).
3. Se présentent aux commissaires du site afin de connaître avec précision l'emplacement. Contact: M. Bernard Lamotte +32 (0) 477 513 085 et M. Jean-Jacques Desorme +32 (0) 475 359 086
4. Respectent scrupuleusement l'intégrité des stands.
5. Respectent scrupuleusement la législation en vigueur en matière de sécurité du travail.
6. Renvoient signé le cahier des charges relatif au montage des stands et chapiteaux. Seuls les exposants et monteurs qui auront renvoyé signé ce document seront admis dans l'enceinte des démonstrations.
7. Renvoient signé le cahier des charges relatif au fonctionnement des démonstrations. Seuls les participants qui auront renvoyé signé ce document seront admis dans l'enceinte des démonstrations.

